

Lyon, 5 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des bornes à compost déployées à Champagne-au-Mont d'Or et dans 4 communes de l'ouest lyonnais.

Vendredi 2 décembre, place de la Liberté à Champagne-au-Mont d'Or, Bruno Bernard, Président de la Métropole et Véronique Gazan, Maire de Champagne-au-Mont d'Or, inauguraient officiellement le service de bornes à compost mis à disposition des habitants. En plus de Champagne, ce sont les communes de Dardilly, Écully, Craponne et Saint-Cyr-au-Mont d'Or qui ont été équipées de bornes à compost.

La semaine dernière, 52 bornes ont été installées à Dardilly, Écully et Champagne-au-Mont d'Or et, cette semaine, 50 supplémentaires dans les communes de Craponne et de Sainte-Foy-les-Lyon. Au total, 102 bornes sont installées pour environ 46 000 habitants desservis. Ces bornes peuvent accueillir tous types de déchets alimentaires et sont collectées deux à fois par semaine (lundi et vendredi) et, pour éviter tout risque de nuisances, lavées régulièrement. Comme l'an passé lors du déploiement expérimental dans le 7^e, et plus récemment à Villeurbanne, un important dispositif de sensibilisation des usagers à ce nouveau geste de tri des déchets alimentaires est mis en place jusqu'à mi-décembre avec, en particulier, le passage des messagers du tri en porte-à-porte et une sensibilisation lors d'animations sur les marchés.

Ces sensibilisations permettent de présenter le nouveau service de collecte, d'expliquer les consignes de tri, et de distribuer les sacs et bioseaux à ceux qui souhaitent bénéficier de ce nouveau service. Le 1^{er} territoire à avoir été équipé dans la Métropole est le 7^e arrondissement de Lyon. Il s'agissait du premier déploiement d'une telle envergure en France avec 82 000 habitants couverts. Dans ce territoire, en un an, 1 000 tonnes ont été collectées, et ainsi détournées de l'incinération.

Les déchets sont amenés à Vénissieux sur la plateforme de compostage des Alchimistes. Une partie est compostée à Vénissieux, mais la majorité part vers l'entreprise Racine pour un compostage à grande échelle à Ternay.

Le déploiement de ce service se poursuivra au cours des deux prochaines années avec un objectif de 1,1 millions d'habitants des zones urbaines couverts en 2025. En termes de collecte, la Métropole mise sur un chiffre de 21 000 tonnes de déchets alimentaires collectés par an, ce qui permettrait de produire 15 000 tonnes de compost. Dans cette perspective, la collectivité a acheté un terrain de 15 000 m² à Rillieux-la-Pape pour y mettre en place sa première plateforme de compostage, dès 2025.

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94